



MOUSTACHE

PROPRIÉTÉS

L'Immobilier d'Exception

NOS HONORAIRES

(à la charge de l'acquéreur)

Propriétés/Villas/Appartements	
Honoraires de vente	Jusqu'à 750 000 €: 5% * A partir de 750 001 €: 4.5%*
Terrains	6,00%*
Avis de valeur	OFFERT
Honoraires tous types de mandats Honoraires minimum forfaitaires : 5 000 TTC**	

Dans le cadre d'une délégation de mandat (inter cabinet), les honoraires appliqués seront ceux de l'agence délégante.

- **Honoraires TTC = Honoraires Toutes Taxes Comprises sur le prix net vendeur*
- ***TTC = Toutes Taxes Comprises*
- Les prix présentés s'entendent hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.
- L'ensemble des tarifs s'entend au taux de TVA de 20% en vigueur au moment de la facturation.
- Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.
- Agence immobilière ne percevant pas de fonds.

